

Évènement PINEL du 31 mars : une soirée exceptionnelle !

Cette soirée s'est tenue dans le centre ALPINE à Saint-Martin-d'Hères et a été l'occasion d'aborder l'avenir du dispositif PINEL. Il a été reconduit jusqu'en 2024, année pendant laquelle il devrait prendre fin, mais une baisse progressive de ses avantages fiscaux a été prévue.

Afin de pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôt jusqu'à 21% du prix d'achat, ne tardez plus et contactez nous pour :

- Vérifier ensemble votre capacité d'investissement,
- Trouver le bien idéal.



ZOOM sur les marchés financiers

Tandis que 2020 a été une année de forte compression de l'activité économique, 2021 a été une année de « rétablissement », avec un rattrapage remarquable de la demande, tant par sa vigueur que par sa vitesse, créant une forte pression sur l'offre, qui a par la suite entraîné l'apparition de goulots d'étranglement. Ces derniers sont dus à la présence d'une demande

supérieure à l'offre mais font également suite à la pénurie de certaines matières premières, matériaux et composants. Ils dépendent souvent des chaînes de valeur internationales, qui subissent des perturbations depuis 2020 en raison des restrictions mondiales.

En définitive, l'année 2021 apparaît comme une année positive, avec en tête de liste un regain d'activité pour les économies mondiales et un parcours boursier en hausse pour la plupart des grands indices.

L'exercice 2022 s'ouvre mais s'annonce déjà riche : évolution de la situation sanitaire mondiale, poursuite de la reprise, échéances électorales et politiques monétaires des banques centrales sont tout autant de sujets qu'il faudra surveiller.

Comment votre épargne a-t-elle évolué ? N'hésitez pas à nous contacter pour faire le point !

Prêt & Rachat de prêt

LE MEILLEUR TAUX DU MOMENT



Assurance emprunteur

VOTRE ASSURANCE MOINS CHÈRE



UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ



UN GAIN DE TEMPS & D'ARGENT



Taux immobilier : une hausse s'amorce

Après une année 2021 record et un début d'année plutôt clément, les données récoltées auprès de nos partenaires bancaires nous montrent **une nette hausse des taux immobiliers pratiqués.**

Voici **les taux moyens proposés** à l'échelle nationale au mois de février, et leur évolution par rapport à ceux de janvier :

- 0,80 % emprunts sur 10 ans (+ 0,15 point) ;
- 0,95 % emprunts sur 15 ans (+ 0,10 point) ;
- 1,10 % emprunts sur 20 ans (+ 0,10 point) ;
- 1,25 % emprunts sur 25 ans (+ 0,10 point).

Ne tardez pas, ils risquent d'augmenter encore...

Source :

<https://www.empruntis.com/financement/actualites/taux-immobilier-une-hausse-samorce-en-fevrier,9951> (lien invalide)

Mutuelle Santé sénior

Vous avez plus de 60 ans, et vos cotisations de complémentaire santé représentent une grosse dépense ?

Que vous soyez **particulier** ou **travailleur indépendant**, il existe des formules au choix pour s'adapter à vos besoins, que ce soit avec des couvertures minimales ou optimales.

Et la possibilité d'ajouter une surcomplémentaire en hospitalisation et soins courants, qui vous permet de choisir librement votre médecin et de minimiser votre reste à charge en cas de dépassement d'honoraires.

Construisons ensemble votre contrat avec des prestations à la carte selon vos besoins et votre budget.

Comment ?

Grâce à la Résiliation Infra Annuelle (RIA), dès 1 an d'adhésion à votre contrat de complémentaire santé actuelle, la loi Chatel vous permet de le résilier :

- **À tout moment,**
- **Sans frais,**
- **En respectant 1 mois de préavis.**

Nous vous proposons d'auditer votre contrat gratuitement, afin de pouvoir réaliser jusqu'à **15% d'économie !**

De plus, nous réalisons pour vous les démarches de résiliation et de mise en place.

Contactez-nous, nous faisons le reste.



LE COIN DE L'IMMOBILIER ELIGIBLE PINEL !

SAINT EGREVE - 38

T2 à partir de 170 000 € stationnement inclus

ÉCORESPONSABLE



Une résidence intimiste composée d'appartements avec balcons ou terrasses et des maisons avec jardin.

Bénéficiez des transports doux et des commodités essentielles à moins de 10' : commerces, écoles, complexes sportifs, brasseries, boulangeries...

Un emplacement privilégié à moins de 5 minutes de la ligne E du tramway (arrêt Pont de Vence), qui permet un accès direct au centre-ville de Grenoble. Du T2 au T5, trouvez au sein de ce programme l'appartement qui fera votre bonheur.

MOUXY - 73

T2 à partir de 220 000 € stationnement inclus

DOUCEUR DE VIVRE



À Mouxy, en lisière d'Aix-les-Bains, cette nouvelle résidence s'implante au cœur d'un quartier pavillonnaire au décor champêtre.

Ce domaine se compose de trois bâtiments intimistes et de 10 maisons individuelles. Du 2 au 4 pièces, les 38 appartements sont tous prolongés par un espace extérieur. Livrées clés en main, les 10 maisons individuelles de 4 chambres offrent de beaux volumes et sont ouvertes sur des jardins privatifs idéalement orientés.

Une belle opportunité pour devenir propriétaire, en profitant d'un large choix de logements, de prestations haut de gamme et de tout le confort de l'immobilier neuf.

RUMILY - 74

T2 à partir de 190 500 € stationnement inclus

ENTRE VILLE ET NATURE



Cette résidence se compose d'appartements du 2 au 4 pièces, disposant de balcons ou terrasses et de stationnements extérieurs et sous-sol.

Et tous les logements sont "connectés" ! Grâce à la solution EUGENIE, pilotez, à distance, vos éclairages, volets et votre chauffage.

SAINT MARTIN D'HÈRES - 38

T3 à partir de 265 000 € stationnement inclus

SUCCES COMMERCIAL !



Entre ville et montagne, le quartier Les Taillées entretient son côté pratique et paisible. Profitant d'un cadre verdoyant sur les berges de l'Isère, la résidence jouit d'un environnement résidentiel connecté.

À proximité immédiate des transports en commun et des voies cyclables, vous rejoignez les quatre coins de l'agglomération grenobloise en quelques minutes. Cette résidence à taille humaine réunit tous les avantages pour une vie de famille, de couple ou de célibataire paisible !

Voilà le printemps, qui annonce les beaux jours, les barbecues, les balades et autres activités ensoleillées. Le temps est venu de ressortir les motos, vélos et autres Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) pour ceux qui l'avaient hiverné.



LES SOLUTIONS

Serenys Assurances propose aux **motards** une solution compétitive quel que soit votre âge, votre expérience et votre véhicule

- Pour une **moto ou un scooter à partir de 125cc**,
- Motard confirmé ou novice,
- Pour vos trajets quotidiens ou vos balades du week-end,
- Avec l'option hivernage payez moins cher si vous n'utilisez pas votre véhicule durant une période pouvant aller jusqu'à 6mois/an,
- Possibilité de remboursement des accessoires et équipements, remboursement à neuf jusqu'à 24 mois etc...



Nous proposons aussi des solutions d'assurances pour votre **cyclo de 50 cm³** afin de vous protéger contre les conséquences causées par votre véhicule à un tiers. En complément, il est possible de couvrir les dégâts sur votre véhicule, vous en cas de dommages corporels, ainsi que de bénéficier de divers services d'assistances.

Les **vélos électriques** et les EDPM, dont les **trottinettes électriques**, peuvent être assurés indépendamment pour une couverture sur-mesure du pilote et du bien ! Toutefois, il est également possible d'assurer ce genre de véhicule dans certains contrats d'assurance habitation pour minimiser le coût.



Pour en savoir plus ou/et effectuer un audit de votre situation actuelle, vous pouvez nous contacter :

@ bureau@avenirepargne.com

☎ au 04.76.85.08.43 ou 06.03.93.01.32